

Madame, Monsieur,

**Vous avez en projet la réalisation d'un hébergement touristique GITES DE FRANCE** et nous vous remercions d'avoir choisi notre réseau pour ce projet.

Nous avons donc le plaisir de vous adresser le Guide du Créateur, la charte correspondant à votre projet et le dossier d'intention à nous retourner dûment complété.

Afin de mieux connaître le réseau GITES DE France, **notre service organise une réunion d'information obligatoire pour les porteurs de projet** (de 5 à 10 personnes), **à raison d'une fois par mois.**

La matinée sera consacrée à une présentation du mouvement GITES DE FRANCE où tous les aspects (techniques, commerciaux, juridiques et fiscaux) sont abordés.

L'après-midi, lors de rendez-vous individuels (30 minutes environ) avec chacun des participants permettra d'évaluer les premiers éléments de faisabilité.

Ultérieurement un rendez-vous, sur le lieu du projet, pourra être envisagé selon la nature et l'état d'avancement du dossier.

Pour participer à une de ces réunions, vous devez :

- **Renvoyer le coupon-réponse** à notre service au plus tôt, choisir la date de la réunion qui vous convient,
- **Remplir et retourner le dossier joint.** (Ce dossier doit nous être renvoyé avant la réunion à laquelle vous participerez.)

Cette journée est pour vous l'occasion d'échanger avec GITES DE FRANCE sur l'image et les avantages de notre réseau.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique FERRERO,  
Directrice Adjointe.